

Numéro France Travail 10113545112

M. ROLLAND JULIEN 13 RUE DE PEN AR STANG 29000 QUIMPER

Références à rappeler

numéro identifiant 29626019

QUIMPER, le 15 septembre 2025

Votre contact en direct

027theo.kerforn@francetravail.net

RELEVE DE SITUATION DU 29/08/2025

PERIODE DU 01/07/2025 AU 31/07/2025 (31 jours) Allocations déjà versées Allocations dues Juillet 2025 Nb d'alloc. Montant Retraite Nb d'alloc. Montant Retraite Montant Cotis. Impôt Montant Cotis. Impôt Journalière(s) Brut Comp. Sociales Revenu Net Journalière(s) Brut Comp. Sociales Revenu Net Jours non indemnisés : 31 travail

PERIODE DU 01/08/2025 AU 31/08/2025 (31 jours)												
Août 2025	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nb d'alloc. Journalière(s)	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nb d'alloc. Journalière(s)	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Différé d'Indemnisation							7					
Réduction mensualisation							1					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi							23	597,31				597,31
Allocations dues (1)										597,31		

HC5I

C27/ID293

Références à rappeler

numéro identifiant 29626019

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations journalières	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Montant net social*	(5) Prélèvements	(6) Montant réglé (1+2+3-5)	(7) Sommes trop perçues
597,31	0,00	0,00	597,31	0,00	597,31	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 €, calculé sur la base d'un taux non personnalisé de 0,00 %.

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.francetravail.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

*Le montant net social correspond au montant des revenus à déclarer pour avoir droit au RSA et à la prime d'activité. Il est calculé à partir du revenu brut, duquel sont déduites toutes les cotisations et contributions sociales légales obligatoires.

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le mode de calcul du montant net social et son usage sur le site du Ministère chargé des Solidarités « <u>solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social</u> ». Le montant net social de l'ensemble de vos revenus est accessible sur le portail « mesdroitssociaux.gouv.fr ».

REGLEMENT DU 02/09/2025

Règlement de 597,31 euros par virement bancaire au nom de M. ROLLAND JULIEN PASCAL

Domiciliation: FR7614445202000XXXXXXXXXXX15 CEPAFRPP444

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/08/2025

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 08/07/2025 : 23 allocations journalières.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 200

Allocation brute d'un montant journalier de 25,97 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 34,62 Euro.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.francetravail.fr**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- en vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr.
- en appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).